



Récidive : il nous faut plus de prisons !

Entretien réalisé par [Emmanuelle Duverger](#)

Alors que vient de se tenir la conférence du consensus sur la récidive, *Boulevard Voltaire* a interrogé Alexandre Giuglaris, délégué général de l'Institut pour la Justice. Il porte un regard très critique sur cette initiative de la garde des Sceaux.

La garde des Sceaux, Christiane Taubira, est catégorique : « *L'enfermement mal conçu produit de la récidive.* »

C'est une forme de rhétorique systématique qui cache une répulsion profonde, et c'est son droit, à l'égard de la prison et de la nécessité d'enfermer. Le problème, c'est qu'il ne s'agit pas d'un débat théorique mais de la sécurité des Français dont la garde des Sceaux est co-responsable. La prison est utile et nécessaire dans l'échelle des peines. Elle permet de punir l'auteur d'un délit et d'un crime et surtout de protéger la société.

Pour Christiane Taubira, le rôle dissuasif de la prison n'est pas vérifié.

Je ne partage pas du tout ce point de vue. De qui parle-t-on ? En dehors de la morale commune, pourquoi une grande majorité de Français respecte la loi ? Parce qu'il y a une sanction, en particulier la possibilité d'aller en prison. Il y a une forme de malhonnêteté intellectuelle à dire que la prison est responsable de la récidive mais ne pas accepter qu'elle a pu avoir un impact dissuasif sur les non-récidivistes qui sont passés par la prison. Sauf à conduire une politique idéologique. Quant aux multirécidivistes enfin, la dissuasion est sans doute moins performante, j'en conviens. Mais pour ces individus, c'est plus le rôle de neutralisation et de mise à l'écart de la société qui est important. Et cela, Mme Taubira n'en parle pas.

On nous explique que la récidive est nettement plus élevée pour les anciens détenus n'ayant bénéficié ni de suivi, ni d'aménagement de peine...

Ceux qui tiennent ce type de discours oublient de préciser que les personnes qui bénéficient d'aménagements et/ou de libérations conditionnelles sont évidemment celles qui présentent le plus de garantie de réinsertion. Donc, il est encore heureux qu'ils récidivent moins. Et encore, même ce postulat peut être contredit. On ne cite jamais l'étude d'Eric Maurin qui a mis en lumière que les personnes qui bénéficiaient d'une grâce présidentielle, quand ce système existait encore, récidivaient davantage que ceux n'en ayant pas bénéficié, à profils totalement comparables. Mais cette étude va à l'encontre de ce que pense Mme Taubira, donc elle n'est pas mise en avant.

La prison coûterait beaucoup plus cher à la collectivité que les peines alternatives (bracelet électronique, semi-liberté, etc.).

Là encore, c'est un faux débat. Nous avons réalisé [une étude](#) avec l'économiste Jacques Bichot. Elle montre que le coût économique et social de la délinquance est de 150 milliards d'euros chaque année en France, dont 80 milliards pour le noyau dur de la criminalité. En regard, le budget de l'administration pénitentiaire est à peine supérieur à 3 milliards d'euros cette année. Faire diminuer la criminalité grâce à une justice plus ferme et plus efficace est donc facteur d'économies. Mais pour cela, il faut construire des places de prison qui coûte plus cher que certains dispositifs alternatifs. N'oublions jamais que, durant la détention, le taux de récidive est de zéro...

Mais on ne cesse de nous répéter qu'il n'y a pas assez de places en prison (66 572 personnes

incarcérées au 1er janvier pour seulement 56 992 places).

C'est vrai, nous manquons incontestablement de places de prison, alors même que des dizaines de milliers de peines de prison sont en attente ou inexécutées chaque année ! Il manque 20 000 places de prison en France. Et encore, avec ces nouvelles places nous ne serions que dans la moyenne européenne. Très éloigné donc du « *tout carcéral* » dont on ne cesse de nous parler. Mais pour Mme Taubira ou ceux qui soutiennent cette politique, la surpopulation carcérale est un argument pour vider les prisons. Pas pour construire de nouvelles places. C'est encore un retournement intellectuel difficilement croyable. Pourtant, c'est ce même gouvernement qui crée des postes d'enseignants pour limiter les classes surchargées, nous dit-on. Heureusement qu'ils n'ont jamais imaginé diminuer le nombre d'élèves comme alternative aux classes surchargées...

Mais quand même, cette conférence du consensus sur la récidive, qui réunit des dizaines d'experts du monde de la justice et de la société civile, c'est une bonne idée, non ?

Oui, c'est une bonne idée. Mais c'est une idée gâchée quand, pour parvenir à un consensus, vous n'invitez quasiment que des experts qui sont d'accord avec votre politique et que la plupart des décisions ont déjà été annoncées avant même qu'elle ne commence comme la création de la probation et la suppression des peines plancher.

[Alexandre Giuglaris](#), le 15 février 2013